

Le CICR et ses services

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1955)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

LE CICR ET SES SERVICES

Dès le début de 1955, M. Paul Ruegger, ministre de Suisse, membre de la Cour permanente d'arbitrage, avait exprimé le désir de quitter la présidence du CICR dans le cours de l'année. Il avait exercé ses fonctions pendant sept ans avec ardeur, témoignant en toutes circonstances d'une grande connaissance des hommes et des choses. Sa décision, acceptée à regret, est devenue effective à la fin du mois d'août. Toutefois il reste membre du CICR au sein duquel il continuera d'apporter son expérience des affaires internationales comme des problèmes posés par le développement des Conventions de Genève.

M. Léopold Boissier, président du CICR, a assumé ses fonctions le 5 septembre 1955. Membre de l'institution depuis 1946, président de la Commission juridique pendant plusieurs années, il fut vice-président du CICR de 1950 à 1953 et réélu en 1955.

Le nouveau président, fils de M. Edmond Boissier, ancien vice-président du CICR, est né à Genève le 16 juillet 1893 ; il a fait des études universitaires à Genève et à Zurich et a obtenu le grade de docteur en droit. Après avoir servi dans la diplomatie suisse, il a été secrétaire général de l'*Union inter-parlementaire* (1933-1953), président de l'*Association suisse pour la Société des Nations*, du *Conseil suisse des associations pour la paix*, de la *Fédération des institutions semi-officielles ou privées* à Genève. Professeur de droit constitutionnel comparé à l'Université, il siège à la Commission permanente de conciliation entre la Norvège et la Suisse. M. Léopold Boissier a publié plusieurs ouvrages de sciences politiques ¹. Il est membre

¹ *Le principe de la séparation des pouvoirs dans l'établissement de la démocratie en Suisse*, Genève, 1919. *Le contrôle parlementaire de la politique étrangère en Europe et au Canada*, Lausanne, 1926. *Regards vers la paix ; Nouveaux regards vers la paix*, Neuchâtel, 1943 et 1944.

de l'Institut international de droit public et membre correspondant de l'Institut de France.

Le CICR a pourvu à la nomination d'un nouveau membre, M. Guillaume Bordier, né à Genève en 1901, ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, de l'Université d'Harvard (*Master of Business administration, M.B.A.*) et associé de la Banque Bordier & C^{ie}. L'élection d'un homme d'affaires, dont sont reconnues les qualités et l'expérience qu'il a des problèmes économiques et financiers, sera utile au développement de l'œuvre de la Croix-Rouge alors que de lourdes responsabilités financières pèsent sur le Comité international.

Nous adressons nos bien vifs remerciements à M. René van Berchem, membre du CICR depuis 1946, pour les tâches importantes qu'il a assumées avec tant de compétence et de distinction et lui exprimons nos sincères regrets pour sa décision de quitter ses fonctions à la fin de l'année, ses occupations professionnelles ne lui permettant plus d'apporter une collaboration suivie comme auparavant.

Nous tenons à rendre hommage à la mémoire de M. Edouard Chapuisat et à celle de M. le Dr Alec Cramer décédés en 1955. Ils étaient membres du CICR depuis 1938. Leur disparition est une perte aussi sensible pour le CICR qu'elle est cruelle à l'amitié de leurs collègues.

Aucun changement n'est intervenu dans la composition de la direction, dont les divers éléments ont poursuivi leurs travaux à Genève comme à Arolsen et dans les vingt-huit délégations du CICR hors de Suisse sous la responsabilité des deux directeurs, MM. Roger Gallopin, directeur exécutif et Jean-S. Pictet, directeur des Affaires générales. Derrière ces chefs, à tous les échelons de la hiérarchie, des hommes et des femmes de Croix-Rouge ont travaillé avec ardeur, nous ne l'oublions pas et nous leur en exprimons ici notre profonde reconnaissance.